

Les Ulis le 14 décembre 2012,

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 4 décembre 2012

Communication en application du décret n°2010-684 du 23 juin 2010

	TITRES	DROITS DE VOTE
TOTAL au 4 décembre 2012	8 187 896	8 550 169
REPRESENTES à l'Assemblée générale	1 689 420	2 027 605

RESOLUTIONS ORDINAIRES

	POUR		ABSENTION		CONTRE	
	<i>Nombre de voix</i>	<i>Pourcentage des voix</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Pourcentage des voix</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Pourcentage des voix</i>
1	2 027 605	100 %	0		0	
2	2 027 605	100 %	0		0	

RESOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

Le quorum prévu par l'article L. 225-96 al. 2 du Code du Commerce (1/4 des actions ayant droit de vote) n'est pas atteint, l'assemblée extraordinaire n'a pas pu délibérer.

RESOLUTION MIXTE

	POUR		ABSENTION		CONTRE	
	<i>Nombre de voix</i>	<i>Pourcentage des voix</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Pourcentage des voix</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Pourcentage des voix</i>
19	2 027 605	100 %	0		0	

Toutes les résolutions soumises au vote ont été adoptées.